

Hépatite C : gérer les effets indésirables des traitements. No.4, Maux de tête / SOS Hépatites Fédération.

Contributors

SOS Hépatites Fédération

Publication/Creation

[between 2000 and 2014?]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/ez37k6b7>

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

Hépatite C : gérer les effets indésirables des traitements

MAUX DE TÊTE

Les effets indésirables du traitement de l'hépatite C se manifestent de façon différente selon les personnes : certains patients n'en éprouvent aucun, tandis que pour d'autres, ces effets sont prononcés et difficiles à supporter. Heureusement, de nombreux effets indésirables peuvent être atténués, soit par le patient lui-même, soit avec l'aide des professionnels de santé qui l'entourent.

Environ 60 % des patients qui reçoivent un traitement contre l'hépatite C souffrent de maux de tête pendant le traitement. Dans certains cas, ces maux de tête peuvent être intenses et épuisants, mais la plupart des patients ne souffrent que de douleurs modérées. En cas de maux de tête persistant plus de 24 heures, mieux vaut contacter son médecin.

Quels sont les symptômes de ces maux de tête ?

Les maux de tête observés lors du traitement antiviral peuvent être plus ou moins intenses, ressembler à des migraines ou être liés à des sensations

de vertiges ou d'étourdissement. La douleur peut être de type « pulsatile » (sensation de battements), parfois d'un seul côté de la tête, le plus souvent au niveau des tempes, mais elle peut également être ressentie au niveau du visage, de la tête ou du cou.

Lorsque ces douleurs sont intenses, elles peuvent être accompagnées de nausées, de vomissements et d'une hypersensibilité à la lumière ou au bruit.

Ces épisodes migraineux peuvent durer quelques heures, être précédés par des troubles de la vision (point noir, lignes droites qui se déforment, par exemple) et être suivis d'une période de grande fatigue avec des douleurs musculaires, une perte d'appétit et une émotivité importante.

Quelles sont les causes de ces maux de tête ?

Ils peuvent être dus à l'interféron pégylé mais également à une éventuelle anémie (diminution du nombre de globules rouges) liée à la ribavirine.

Les maux de tête peuvent également être causés ou aggravés par un grand nombre de facteurs autres que le traitement

J'ai des vertiges !

Les vertiges peuvent être directement associés aux maux de tête. Une anémie liée à la prise de ribavirine peut également être à l'origine de maux de tête associés à des étourdissements ou à des malaises.

Dès le premier mois de traitement, l'interféron pégylé provoque parfois des vertiges ou des étourdissements en agissant sur les organes de l'équilibre (au niveau de l'oreille interne).

Cet effet indésirable peut s'accompagner de sifflements ou de bourdonnements dans les oreilles (acouphènes). Ces phénomènes sont en général réversibles à l'arrêt du traitement.

antiviral : terrain migraineux précédant le traitement, hypertension artérielle, stress, déshydratation, troubles du sommeil, tensions musculaires dans le cou ou les épaules, hypoglycémie, excès de caféine, abus de médicaments contre la douleur, etc.

Dans certains cas, les maux de tête sont le symptôme d'une infection des sinus (sinusite).

Comment soulager les maux de tête ?

Lors de crise de mal de tête, allongez-vous et reposez-vous, de préférence dans une pièce calme et dans l'obscurité. Vous pouvez placer des compresses froides ou un sac de glaçons emballé dans un torchon humide sur les zones douloureuses de la tête (pas plus de vingt minutes à la fois, séparées par des intervalles de vingt minutes). Si vos maux

de tête s'accompagnent de tension musculaire dans la nuque ou les épaules, appliquez-y une serviette chaude.

Si vous souffrez régulièrement de maux de tête, demandez conseil à votre médecin qui pourra vous prescrire du paracétamol ou un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS, par exemple l'ibuprofène). Ne prenez pas de médicaments antalgiques (contre la douleur) sans en parler au préalable avec lui.

Quelles mesures prendre pour prévenir les maux de tête ?

- Buvez suffisamment d'eau : au moins deux à trois litres par jour et plus si vous avez de la fièvre ou de la diarrhée.
- Évitez les lumières vives, les ambiances bruyantes et les odeurs intenses.
- Surveillez votre consommation de boissons caféinées et évitez les boissons alcoolisées.
- Dormez suffisamment, couchez-vous et levez-vous si possible à des heures régulières.
- Prenez vos repas, et surtout votre petit-déjeuner, à peu près aux mêmes horaires chaque jour.
- Recherchez si certains aliments sont associés à vos épisodes migraineux précédents (les produits dérivés du blé, certains additifs alimentaires, le chocolat, les confiseries, etc. peuvent être à l'origine de migraines chez certaines personnes).
- Évitez les sources de stress, ménagez-vous et pratiquez régulièrement des activités de relaxation.
- Ayez une activité physique, même modérée, au moins trois fois par semaine.

Certains antalgiques peuvent être toxiques pour le foie. Si les maux de tête sont de type migraineux, votre médecin pourra vous prescrire des médicaments spécifiques.

J'y vois moins bien !

Si les maux de tête s'accompagnent parfois de douleur d'un ou des deux yeux, il arrive également que les patients sous traitement souffrent de troubles de la vision. En effet, le traitement de l'hépatite C par interféron pégylé est parfois à l'origine d'une atteinte

de la rétine (rétinopathie, mélanome cotonneux) avec perte progressive de la vision, douleurs à l'œil et sensibilité accrue à la lumière.

Chez les personnes qui présentaient des problèmes oculaires avant le traitement, particulièrement celles souffrant d'un diabète ou d'hypertension artérielle, il est conseillé de subir des examens périodiques des yeux avant et pendant le traitement par interféron. L'apparition de troubles de la vision doit immédiatement amener à consulter un ophtalmologue en lien avec votre médecin hépatologue.

Pour en savoir plus

SOS Hépatites : 0 800 004 372 (10h-13h 14h-18h, appel gratuit depuis un poste fixe)

Hépatites Info Service : 0 800 845 800 (7/7, 8h-23h, appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour dialoguer sur votre traitement et ses effets indésirables :

- le blog SOS Hépatite / EurekaSanté (<http://soshepatites.blog.eurekasante.fr>)
- hépatites.net (<http://www.hepatites.net>).

sos hépatites
Fédération

